



Énoncé de la politique de santé et de sécurité au travail

Soutien à notre engagement envers la santé et sécurité au travail

Au sein du Groupe CRH Canada inc., nous aspirons à atteindre une culture de sécurité et de bien-être en travaillant ensemble pour « éliminer les dangers graves ». Nous croyons qu'il est possible de prévenir les blessures et les maladies liées au travail. Notre équipe de direction s'est engagée à offrir à tous un environnement de travail sain et sécuritaire. Pour cette raison, nous respectons un ensemble de normes et de directives de SST, nous définissons nos responsabilités organisationnelles, nous offrons les ressources et les formations nécessaires, et nous établissons des buts et des objectifs visant à améliorer notre rendement en matière de SST et à limiter les risques pour les employés, les entrepreneurs, les visiteurs et la collectivité.

Les principes les plus importants de la politique de SST et de son système de gestion qui contribuent à l'amélioration de notre rendement en matière de SST sont les suivants :

Responsabilité – Tout le monde est responsable de la santé et de la sécurité. Les gestionnaires doivent fournir les systèmes de gestion appropriés et il leur incombe de mettre en place des objectifs et cibles de SST, ainsi que de gérer le rendement en matière de SST. Les règles de sécurité vitales doivent être suivies et appliquées dans le cadre des tâches quotidiennes. Nous demandons à tous les employés de souscrire à notre engagement en matière de sécurité : « Quand je VOIS quelque chose, je m'ARRÊTE et j'AGIS ».

Culture de la sécurité axée sur les employés – Nous visons à créer un lieu de travail où les employés participent activement et se sentent concernés par le programme de sécurité.

Performance humaine – Nous aspirons à devenir une organisation axée sur l'apprentissage au sein de laquelle nos employés sentent qu'ils peuvent « échouer en toute sécurité ». Afin de rendre cela possible et d'améliorer notre rendement global en matière de sécurité, nous nous concentrons sur six principes de performance humaine et sur la mise en place d'équipes d'apprentissage.

Assurance de la conformité – La conformité aux exigences légales et aux autres exigences applicables est essentielle à l'atteinte de nos objectifs. La conformité est contrôlée par des vérifications périodiques, des inspections et des interactions de



la direction sur la sécurité. Les gestionnaires doivent rapidement corriger les dangers mis en évidence et les non-conformités.

Amélioration continue – Nous affichons notre engagement envers la prévention des blessures et des maladies liées au travail par une amélioration continue et des processus engageants et collaboratifs auxquels participent nos employés, nos fournisseurs et nos clients.

Formation – La formation est essentielle à un environnement de travail sain et sécuritaire.

- Tous les employés doivent posséder et appliquer les compétences qu'exige leur poste. Ils peuvent tous bénéficier de formations pour acquérir ou développer ces compétences.
- Les entrepreneurs doivent être formés aux règles et procédures de SST pertinentes dans le cadre de leur travail et les respecter en tout temps. Ils sont tenus de se conformer en tout temps à ces règles et procédures de SST.

Incidents – Tous les incidents doivent faire l'objet d'une enquête visant à en déterminer la cause profonde et à établir des mesures correctives. Ceux pouvant entraîner des blessures graves doivent être communiqués aux autres divisions afin de mettre en place des mesures préventives et correctives dans l'ensemble de l'organisation.

Janvier 2022

Robert Bourbeau, Président, CRH Canada Construction & Matériaux
Marie Glenn, Vice-présidente, Ash Grove Nord